

VALORISER LE RÉSEAU DES CIO ET GARANTIR L'INTÉGRITÉ DE L'ONISEP : DEUX COMBATS MAJEURS DE LA RENTRÉE 2018 !

Sept. 2018

« L'orientation scolaire ne fonctionne pas ».

C'est sur la base de ce constat lapidaire et réducteur que le gouvernement a choisi de démanteler l'Onisep et de vider les CIO de leurs personnels.

Des solutions brutales pour répondre à la question complexe et systémique de l'orientation scolaire.

Onisep et CIO sont en fait victimes de la promesse du gouvernement envers les régions. La loi sur la liberté de choisir son avenir professionnel, promulguée le 5 septembre 2018, transfère désormais aux régions la compétence relative à l'information sur les formations et les métiers auprès des publics en formation initiale.

LA RÉORGANISATION POUR LES NULS



En première ligne, le réseau régional de l'Onisep en paye tout le prix : ses personnels, en grande partie, devront rejoindre les régions pour leur assurer une expertise et un savoir-faire indispensables à leur nouvelle compétence.

Dans le cas des CIO, la ligne directrice a été exprimée par le ministre de nombreuses fois. À la faveur du nouveau corps de psychologues de l'Éducation nationale (psy-EN), il s'agit, pour le ministère, de positionner les personnels « éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle » (Edco) sur le champ de la psychologie au plus près des élèves en établissement scolaire puis de fermer les CIO dès lors que leurs personnels seront affectés en EPLE. Maigre satisfaction : en juillet, le

vote du projet de loi sur la liberté de choisir son avenir professionnel a heureusement rejeté l'amendement proposant de supprimer du Code de l'éducation l'obligation d'organiser un CIO par département ! Mais cette obligation minimale d'un CIO par département ne saurait répondre aux demandes du public et aux besoins de proximité.

Le ministère choisit d'ignorer la réalité des CIO, et notamment :

- **Les pratiques professionnelles** des psy-EN Edco qui sont déjà présents chaque semaine dans leurs établissements et l'organisation concrète des CIO : leur fermeture n'entraînerait qu'un faible gain de temps de psy-EN en établissement mais une réelle perte de service public. Qui assurera l'accueil de tous les usagers pendant les vacances scolaires par exemple ?
- **La nature réelle des publics reçus** en CIO qui sont en majorité des scolaires et qui grossiraient les plannings d'établissement en cas de fermeture des CIO.

Parmi les consultants comptabilisés « non scolarisés en établissement », un nombre croissant relève de fait d'une obligation de scolarisation et d'un suivi par l'Éducation nationale. Ils sont en demande de formation car non scolarisés pour des raisons diverses : non-affectation faute de places, échec à un examen et manque de places pour redoubler, non validation de la période obligatoire en entreprise (périodes de formation en milieu professionnel – ou PFMP – de la voie professionnelle), réorientation, déménagement, arrivée récente en France, exclusion, démotivation scolaire, maladie, harcèlement, phobie scolaire...

Où iront tous ces publics, si les CIO ferment ?

- **La nature de l'activité de conseil dans l'espace public :** le CIO ouvre un espace neutre, en dehors des EPLE, et offre à chaque consultant un cadre plus favorable au travail d'élaboration psychique, nécessaire à la construction personnelle, en toute confidentialité.

Les CIO sont un vrai plus pour le service apporté aux établissements et aux usagers !

- **Un plus pour les publics scolaires**

Les entretiens en CIO s'exercent en complémentarité des entretiens en établissement : plus approfondis, outillés avec questionnaires, recherches documentaires ou bilans d'orientation, entretiens avec les parents pas toujours disponibles sur les permanences en établissement, accueil hors temps scolaire.

C'est une prestation indispensable pour les élèves et familles des établissements privés et des établissements agricoles qui n'ont pas de psy-EN Edco.

Les personnels administratifs des CIO accueillent le public, prennent les rendez-vous et actualisent la documentation et les dossiers spécialisés ; ils assurent une continuité de service qui n'est pas possible en cas de permanence délocalisée ou dans un établissement.

- **Un plus en termes d'expertise apportée aux établissements scolaires**

Une analyse partagée en équipe permet à chaque psy-EN d'enrichir sa professionnalité afin d'apporter un conseil technique plus étayé.

Les équipes de CIO ont les compétences pour soutenir les équipes pédagogiques, surtout les profs principaux, dans le travail d'accompagnement des collégiens, lycéens et étudiants notamment dans le processus réflexif lié à l'orientation.

Les CIO sont un lieu ressource identifié par le public pour l'élaboration d'un projet d'études, le décryptage des multiples informations, la hiérarchisation des priorités et la prise de décision ; la visibilité des services doit être renforcée.

Une vision de l'orientation tout au long de la vie favorise un conseil moins normatif : les entretiens avec des publics très variés, scolaires et non scolaires permettent aux psy-EN Edco d'avoir une vision globale des cursus et d'encourager des parcours individualisés plus inventifs.

- **Un plus en termes d'accompagnement des non-scolarisés**

Les CIO jouent un rôle de régulation par l'accueil des publics non scolarisés en recherche de formation, ce que les établissements n'ont pas vocation à faire.

Ces entretiens de conseil pour trouver une place en formation permettent de rassurer les familles, de raccrocher des publics fragiles par un étayage dans un lieu rassurant, de limiter l'errance ou le zapping scolaire en partant du projet du jeune et non d'une simple réaffectation administrative sur place vacante.

La connaissance du fonctionnement des établissements scolaires et des systèmes de formation initiale et continue permet aux psy-EN Edco de faciliter les allers-retours en formation.

Par leur histoire, les CIO ont vocation à accompagner les publics ciblés par la loi sur la liberté de choisir son avenir professionnel : les élèves en projet d'apprentissage, les apprentis, les publics souhaitant un retour en formation, les étudiants en réorientation (les personnels en Suio étant en nombre notamment insuffisants).

- **Un plus pour les multiples partenariats dans et hors de l'Éducation nationale grâce aux DCIO**

Le CIO est un lieu référent et fédérateur pour les partenaires (Protection judiciaire de la jeunesse, Santé, Social, Handicap, Insertion, Emploi...) : les DCIO et les Edco apportent des informations concrètes sur le fonctionnement du système éducatif lors de commissions et concertations.

Lors des réunions de CIO, des rencontres avec les partenaires facilitent les collaborations.

Les CIO tiennent une place centrale sur le champ du conseil en orientation dans leur territoire ; acteurs généralistes, ils sont reconnus pour leurs compétences sur l'ensemble des prestations d'information, conseil, accompagnement ; les autres acteurs du Spro intervenant sur des champs plus spécialisés.

C'est donc grâce au travail concret mené chaque semaine en même temps en CIO et dans différents établissements que les psy-EN Edco apportent aux élèves et aux équipes un conseil spécifique qui complète le travail des enseignants.

Fermer les CIO risque de dégrader le service rendu aux publics et aux établissements scolaires. Il faut plutôt réfléchir à l'amélioration du service rendu aux publics en partant d'un diagnostic partagé avec nos partenaires.

LE SGEN-CFDT S'ENGAGE POUR PROMOUVOIR LES CIO DU XXI^e SIÈCLE :

- **Pour renforcer le service public d'orientation de l'Éducation nationale gratuit et de proximité.** C'est une nécessité au vu des besoins croissants d'accompagnement des jeunes, des familles et des équipes pédagogiques (complexification des parcours et multiplication des sources d'information) :
 - obtenir des conditions d'accueil respectant la confidentialité des entretiens avec les psy-EN et l'accès de tous au service,
 - améliorer la visibilité (implantation, signalétique, communication, sites internet...),
 - garantir la fiabilité des sources d'information, notamment via l'intégrité de l'Onisep et des délégations régionales,
 - faire évoluer l'offre de service par l'échange des pratiques novatrices mises en œuvre par les équipes,
 - augmenter le recrutement pour permettre un psychologue pour 800 élèves.
- **Pour demander une autre évaluation de l'activité des CIO que le seul nombre de consultants.** Il faut prendre en compte l'ensemble des activités des CIO auprès de l'administration, des établissements et des partenaires, en se dotant d'outils pertinents.
- **Pour obtenir du MEN et des rectorats une vraie communication sur l'activité des CIO auprès du grand public et des partenaires.** Il faut assurer aux CIO une réelle visibilité dans le champ du conseil pour l'accompagnement des parcours de formation dans et hors EN.
- **Pour participer aux groupes de travail académiques en refusant la remise en cause des missions des CIO.** Le MEN laisse la main aux rectorats pour organiser avec leurs régions la carte des CIO et le transfert des Dronisep. Pour le Sgen-CFDT le diagnostic doit être partagé, les besoins des publics et l'avis des personnels pris en compte. Les évolutions doivent respecter les valeurs de service public et répondre aux exigences déontologiques des personnels.

